



RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01121
Numéro SIREN : 793 831 678
Nom ou dénomination : 2M2C COURTAGE

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2017 sous le numéro de dépôt 2338

2M2C COURTAGE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €
Siège Social : 1050 chemin des exquerts - 84170 MONTEUX
RCS AVIGNON 793 831 678

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires
réunie le 30/06/2015

L'an deux mille QUINZE
Le 30 juin,
A 09 heures 30,

Les actionnaires de la société **2M2C Courtage**, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000€, divisé en 200 actions de 15 € chacune, dont le siège social est situé, 1050 Chemin des Exquerts - 84170 MONTEUX, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social à MONTEUX, sur convocation faite par le Président selon lettre remise en main propre à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. Jean Marc MAZZUCA, en sa qualité de Président.
M. Pierre MAZZUCA est appelé comme scrutateur.
M. Alexandre MAZZUCA est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 200 actions sur les ~~200 actions ayant le droit de vote.~~

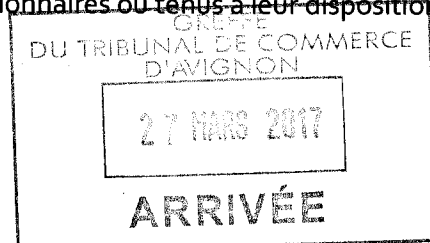
En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la feuille de présence reprenant la liste des actionnaires et les pouvoirs des actionnaires représentés,
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que le texte du projet des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, conformément au délai fixé par les statuts.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.



Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le président
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014 et quitus
- Approbation des charges non déductibles
- Affectation du résultat de l'exercice social clos
- Approbation des éventuelles conventions conclues au titre de l'article L227-10 du Code de Commerce.
- Questions diverses
- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Ensuite, le Président présente et commente les comptes sociaux avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Le Président fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 quitus de sa gestion au président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code sont inexistantes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Jan

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter la perte de ce premier exercice de (2 838) € au compte "report à nouveau" qui s'élève désormais à (2 838) €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'absence de conventions visées par l'article L227-10 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

CINQUIEME RESOLUTION

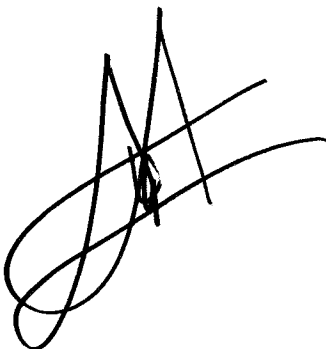
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président à l'effet de réaliser les opérations ayant fait l'objet des résolutions ci-dessus.

L'Assemblée confère également tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le Président.

Le Président



TAM

JM

2 M2C COURTAGE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €
Siège Social : 1050 chemin des exquerts - 84170 MONTEUX
RCS AVIGNON 793 831 678

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014

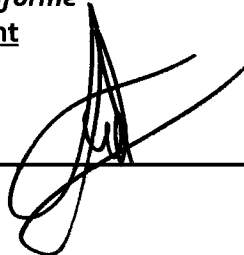
L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter la perte de ce premier exercice de (2 838) € au compte "report à nouveau" qui s'élève désormais à (2 838) €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right, positioned above a horizontal line.A small, stylized handwritten mark or signature in black ink, located in the bottom right corner of the page.

2M2C COURTAGE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €
Siège Social : 1050 chemin des Exquerts – 84 170 MONTEUX
RCS AVIGNON 793 831 678

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. JMH

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de ce 1^{er} exercice

Au cours de ce premier exercice clos le 31 Décembre 2014, la société a réalisé un chiffre d'affaires de **13 201€**

Ventilation du chiffre d'affaires :

- Prestations de services : 11 000€
- Commissions CARAPREVOYANCE : 2 201€

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société a arrêté son activité commerciale en début d'année 2015, elle est donc mise en sommeil.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

-Prise de participation

Aucune prise de participation ou prise de contrôle dans une autre société n'a été effectué au cours de l'exercice.

- Information sur les délais de paiement

Exercice 2014

Total compte « Fournisseurs et comptes rattachés »: 0 €

ACTIVITE DURANT L'EXERCICE

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. TM

S'agissant du 1er exercice ; il ne peut y avoir de comparatif avec les comptes de l'exercice précédent.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 13 201€.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 13 201€.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 15 464€.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 195 €.

Le montant des traitements, salaires et cotisations sociales s'élève à 0 €, étant rappelé que la société n'a pas de salarié.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 380€.

Le montant des autres charges s'élève à 0€

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 16 039€.

En conséquence le résultat d'exploitation 2014 se traduit par une perte de (2 838)€.

Le résultat financier 2014 est de 0€

Le résultat exceptionnel 2014 est de 0€.

En conséquence, le Résultat de l'exercice clos le 31-12-2014 se solde par une perte nette de (2 838) € pour ce premier exercice.

- Proposition d'affectation du résultat.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés font apparaître la **perte nette de (2 838) €** qui serait affecté en totalité au compte « **report à nouveau** ».

Compte tenu de cette nouvelle affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent **162€** au 31-12-2014.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons également d'approuver l'absence de dépenses et de charges visées à l'article 39-4 dudit code.

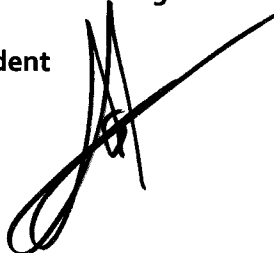
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons enfin d'approuver l'absence de conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Monteux - le 10 Juin 2015

Le Président



SM

SAS 2M2C

1050 chemin des exquerts

84170 MONTEUX

COMPTES ANNUELS

ARGAUNE / AFC EXPERTS COMPTABLES

3 RUE DES ALIZES

30133 LES ANGLÉS

04 90 259 410

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 18			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	758	380	378		378	
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL II						
	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	716		716		716	
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 110		2 110		2 110	
	Charges constatées d'avance (3)	83		83		83	
	TOTAL III	2 908		2 908		2 908	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 666	380	3 286		3 286	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2014	18	31/12/2012	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000)	3 000				3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)						
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
	TOTAL I						
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	TOTAL II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	TOTAL III						
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 500				1 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
	Dettes fiscales et sociales						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	1 624				1 624		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL IV						
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 286				3 286	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 124

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 18			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	13 201		13 201			13 201	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			15 464			15 464	
Impôts, taxes et versements assimilés			195			195	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			380			380	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			16 039			16 039	
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 838			2 838	
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	18	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL PRODUITS (I-III+V+VII)	13 201		13 201		13 201	
TOTAL DES CHARGES (II-IV+VI+VIII+X)	16 099		16 099		16 099	
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 838		2 838		2 838	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2013 au 31/12/2014

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			758
TOTAL			758
TOTAL GENERAL			758

ANNEXE

Exercice du 01/07/2013 au 31/12/2014

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	758	758
TOTAL		0	758	758
TOTAL GENERAL		0	758	758

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		380		380
TOTAL		380		380
TOTAL GENERAL		380		380

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	380				
TOTAL	380				
TOTAL GENERAL	380				

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)


La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 80 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

calife cyrome


Le 30/04/2015
Jean Marc MAZZUCA, Gérant

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	18	31/12/2012	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
21830000 MAT BUREAU ET INFO		378			378	
28183000 AMORT MAT BUREAU ET INFO		758			758	
		380			380	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES						
41100000 CLIENTS DEBITEURS		716			716	
		716			716	
DISPONIBILITES						
51217000 BANQUE CHAIX		2 110			2 110	
		2 110			2 110	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE						
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE		83			83	
		83			83	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 18	31/12/2012 12	Euros	%
CAPITAL				
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	3 000		3 000	
	3 000		3 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 838		2 838	
TOTAL				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
45514000 C/C MAZZUCA	1 500		1 500	
	1 500		1 500	
AUTRES DETTES				
46700000 AUTRES CPTES DEB. ET CRED	1 624		1 624	
	1 624		1 624	
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 18	31/12/2012 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	13 201		13 201	
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	11 000		11 000	
70610000 COMMISSIONS CARAPREVOYANCE	2 201		2 201	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
	15 464		15 464	
60611000 CARBURANT	168		168	
60630000 FOURNT.ENTRET.PET.EQU	157		157	
60640000 FOURNITURES IMPR. BRO	308		308	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 438		1 438	
61550000 ENTR.REPAR. SUR BIENS MOB	256		256	
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEU	485		485	
62370000 PUBLICATIONS	200		200	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	10 180		10 180	
62570000 RECEPTIONS	68		68	
62600000 FRAIS POSTAUX	166		166	
62610000 TELEPHONE PORT. FLOTTE	1 315		1 315	
62740000 FRAIS BANCAIRES/AGIOS	512		512	
62810000 COTISATIONS	210		210	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	195		195	
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	195		195	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	380		380	
68112000 DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	380		380	
RESULTAT BRUT (Produit - Charges)				
RESULTAT NET (Produit - Charges)				